

Initiatives ministérielles

que les changements proposés soient publiés dans la *Gazette du Canada* 60 jours avant l'entrée en vigueur du règlement. Ce délai n'a pas été accordé, que je sache. Il semble que le gouvernement n'en ait pas tenu compte. Je ne sais trop à quoi m'en tenir à l'heure actuelle.

M. le Président: Si le député veut bien venir me rencontrer dans mon appartement dans quelques minutes, je pourrai peut-être lui venir en aide.

Passons à l'ordre du jour.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA LOI SUR LES PRÊTS AUX PETITES ENTREPRISES

MESURE MODIFICATIVE

La Chambre passe à l'étude du projet de loi C-56, Loi modifiant la Loi sur les prêts aux petites entreprises, dont un comité législatif a fait rapport avec des propositions d'amendement.

L'hon. John McDermid (au nom du ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)) propose: Que le projet de loi modifié soit agréé.

(La motion est adoptée.)

• (1520)

M. McDermid (au nom du ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)) propose: Que le projet de loi soit lu pour la troisième fois et adopté.

M. Jack Whittaker (Okanagan—Similkameen—Meritt): Madame la Présidente, je tiens vraiment à intervenir sur ce projet de loi qui constitue à mon avis un pas important mais infime sur la voie de ce que le gouvernement devrait faire pour les petites entreprises.

Il prolonge de trois ans la durée de la Loi sur les prêts aux petites entreprises pour permettre au gouvernement de garantir certains prêts consentis par les banques aux petites entreprises. De ce point de vue, la chose est intéressante en elle-même. J'aimerais beaucoup que le projet de loi soit adopté au plus tard le 31 mars afin que les petites entreprises concernées puissent bénéficier de cette garantie pour leur prêt et passer à l'action.

Il importe d'examiner non seulement le projet de loi mais ce que le gouvernement a fait aux petites entreprises ces dernières années. Au cours des deux derniers exercices, la Banque fédérale de développement a subi des compressions de 13 millions de dollars environ l'an dernier et de 18,5 millions cette année. Il y a eu les fermetures de bureaux de poste ruraux, pourtant si utiles aux petites entreprises. Dans les petites localités, on vient au bureau de poste pour voir des gens, pour converser et l'on fait vivre les commerçants locaux en faisant ses emplettes dans les magasins environnants.

Il y a aussi la politique des taux d'intérêt élevés du gouvernement. Nous savons que cela touche beaucoup de petites entreprises parce qu'elles ne savent pas au jour le jour ce qu'elles vont devoir payer en intérêts. L'incertitude associée à la direction d'une entreprise est déjà assez pénible sans avoir à s'inquiéter en plus de ces taux d'intérêt excessifs que le gouvernement, pour dire les choses franchement, a le pouvoir de contrôler dans une certaine mesure mais qu'il préfère laisser monter, au détriment des petites entreprises.

Qu'est-ce que le gouvernement a fait d'autre? L'année dernière en particulier, mais cette année également, il y a eu des réductions au budget du tourisme. En Colombie-Britannique en particulier et au Canada en général, le tourisme est en grande partie l'affaire des petites entreprises. Nous avons pu constater, en Colombie-Britannique, que l'afflux des touristes augmente avec les dépenses publiques de promotion du tourisme. Nous savons que l'intervention de l'État, que ses dépenses publicitaires, aident le tourisme et les petites entreprises.

Mais qu'a fait le gouvernement? Il a opté pour les compressions, au détriment encore une fois des petites entreprises et du tourisme. Cela s'est traduit à mon avis par une baisse du tourisme dans presque tout le Canada, à l'exception des provinces qui ont fait un important effort publicitaire sur ce plan.

Et quoi encore? Les petites entreprises ne semblent pas avoir droit aux mêmes allégements fiscaux que les grandes entreprises. Nous nous demandons pourquoi. Je demanderais au ministre d'État chargé de la Privatisation s'il n'est pas important, au Canada, que les petites entreprises fassent partie intégrante de l'économie du Canada et soient traitées en conséquence. On demande un impôt minimum pour les grandes entreprises, les entreprises